



Délai de préavis de bail locatif et départ anticipé

Par **Christophe Wzd**, le **11/05/2019 à 20:56**

Bonjour, Actuellement locataire d'un meublé, je suis sur le point de déposer mon préavis de départ d'un mois. Ma question est la suivante : si je quitte mon logement avant la fin de ce délai de préavis d'un mois, suis-je tout de même redevable de ce mois de préavis ? En vous remerciant pour votre réponse.

Par **Lag0**, le **11/05/2019 à 23:14**

Bonjour, Oui, sauf si le logement est reloué.

Par **Christophe Wzd**, le **12/05/2019 à 10:27**

Ok. Merci pour votre réponse.